

REVUE DE LA SEMAINE

Des bruits alarmants sur la santé de Pie IX circulent toujours. Pie IX, né le 13 mai 1792, étant donc maintenant dans sa quatre-vingt-sixième année, il ne faut pas s'étonner s'il souffre de quelques-unes des infirmités qui sont la suite ordinaire de la vieillesse.

Mais, au rapport des médecins les plus habiles, il peut vivre encore des années. Du reste, il n'a pas interrompu ses occupations quotidiennes; il continue à recevoir en audience les cardinaux, les évêques et les pèlerins étrangers. Le 21 novembre, les pèlerins de Carcassonne ont pu constater de leurs yeux combien sont mensongers les bruits répandus partout sur la mort prochaine de Pie IX. En réponse à leur adresse, le Saint Père a prononcé une touchante allocution, que nous reproduisons en grande partie :

« Mes chers enfants,

« Les ouvriers de la dernière heure, nous enseigne le saint Évangile, furent, eux aussi, envoyés travailler dans la vigne du Seigneur, et eurent la félicité d'obtenir la même récompense que les ouvriers de la première heure. *Ite et vos in vineam meam*. Vous venez, vous aussi, à la fin de cette année, faire votre pèlerinage à Rome. Votre venue, dans un moment si difficile, vous honore davantage et donne un plus grand prix à votre pèlerinage dans cette capitale du monde catholique, que vous trouvez aujourd'hui transformée en capitale du désordre. Vous êtes donc parus quand tant de circonstances pénibles auraient pu vous retenir en France, dans un moment où ce pays, ce brave pays, est si durement travaillé par la révolution.

« Vous êtes donc venus pleins de confiance et de courage, sans vous laisser arrêter par la crainte des événements qui menacent l'Europe, déjà si bouleversée, et le monde lui-même tout entier. Que voyez-vous, en effet? Nous voyons l'Église catholique presque partout persécutée. Nous la voyons en France victime d'une guerre acharnée de la part de ces malheureux hommes qui se disent patriotes et ne sont que des sectaires, et qui ne désirent par d'autre bien que leur intérêt propre, et non celui de la patrie. Les bénédictions de Dieu seront multipliées sur vous, mes enfants, en récompense de votre dévouement et de votre courage.

« Que faisons-nous au milieu de tant de batailles et de contradictions? Nous multiplions nos prières, et nous prions avec les anges à notre divin Sauveur: *Domine, salva nos*. Dieu acceptera, je l'espère, nos prières; il se lèvera, et de sa voix toute puissante, il commandera au monde de rester tranquille. *Obmutescite*, dirait-il aux blasphémateurs et aux incrédules qui ne font que multiplier leurs erreurs et leurs blasphèmes. Oh! puissions-nous entendre la voix de Dieu! crier aux ennemis de l'Église en France: *Obmutescite*; taisez-vous, ne blasphémez pas la religion dans laquelle vous êtes nés. Pour vous, ne cessons de prier et de répéter: *Domine, salva nos, propitius*. N'ayons point de crainte, et soyons pleins de confiance, car la bonne cause de Dieu est aussi la nôtre, et nous triompherons avec elle.

« Sur les bords de la rivière Béaucour, dans la partie nord-ouest du comté Mégantic qui touche au comté de Lotbinière, on a longtemps appelé cet endroit: « Augmentation Somerset. » — « Je voyais maintenant, au centre d'une quarantaine d'habitations, une fort jolie chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Cette chapelle susceptible d'agrandissement, lorsque Lourdes sera devenue plus considérable, mesure 54 pieds sur 36. Elle est solide et élégante à la fois,

et le clocher qui la surmonte est presque magnifique. Il a été payé par la paroisse de St. Calixte de Somerset. Il brille au loin, mais il est encore muet; qui sait si, un jour ou l'autre, la cloche qu'il est tout prêt à recevoir ne lui sera pas offerte par quelque personne généreuse, dévouée et reconnaissante envers Notre-Dame de Lourdes?

Le Révd. M. Dubé, curé de Ste. Julie, qui desservait la mission de Lourdes, tenait à ce que les travaux de la nouvelle construction fussent terminés à temps, pour que la bénédiction de cet humble temple du Seigneur eût lieu pendant l'octave de l'Immaculée Conception. Ce légitime désir fut accompli, et mardi de la semaine dernière le 11 du courant—date que les colons de Lourdes n'oublieront jamais—M. Laliberté, aumônier de l'Arch. v. ché, assisté de M. le curé de Ste. Julie, et du Révd. M. Julien, curé de St. Louis de Blandfort, bénissait solennellement la nouvelle chapelle, en présence de tous les habitants de l'endroit. Avec les pieux empressements de ces braves gens virent, malgré le déplorable état des chemins, grand nombre d'étrangers prendre part à cette fête, pleine de joie et d'espérance pour eux! On chanta une grand-messe, pour laquelle le clocher de Ste. Julie avait prêté ses meilleures voix. Les chants solennels de l'Église retentissaient pour la première fois en ces lieux. M. Dubé officia, et M. Laliberté donna l'instruction de circonstance, M. le prédicateur ayant pris pour texte ces paroles de la Genèse: « C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel. » Il fut écouté avec le plus religieux recueillement. L'émotion fut surtout bien vive dans l'humble auditoire lorsque, à la fin de son instruction, M. Laliberté félicita la nouvelle mission d'avoir pour patronne et protectrice puissante la Vierge Immaculée, invoquée sous le beau titre de N. D. de Lourdes et qu'il fit part des impressions douces, profondes, qu'il éprouva auprès de la merveilleuse grotte de Lourdes, lors de son récent voyage en France, ainsi que des prodiges sans nombre qui s'y opèrent.

N. D. de Lourdes de Mégantic est une très-pauvre mission. La chapelle n'a été construite qu'avec les secours de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, quelques dons particuliers, et la bonne volonté des colons. Elle est à peine pourvue des choses les plus rigoureusement nécessaires au culte, et elle est considérablement endettée. Que les âmes qui aiment N. D. de Lourdes aient donc, dans leur charité, un petit souvenir tout spécial pour la pauvre chapelle! Bien des fois la mère Immaculée de notre divin Sauveur a répandu parmi nous des faveurs abondantes et précieuses: un moyen bien agréable et très-facile de lui témoigner notre reconnaissance serait de déposer aux pieds de la Vierge de Lourdes de Mégantic une obole donnée de bon cœur. M. le curé de Ste. Julie de Somerset et M. Laliberté, de l'Arch. v. ché à Québec, recevront avec la plus sincère gratitude les offrandes quelque minimes qu'elles soient, qui leur seront confiées pour le pauvre sanctuaire. Puis-je oser appeler être entendu d'un grand nombre! La charité n'appauvrit pas; elle nous amènera des jours meilleurs.—*Communiqué*.

— Le 19 décembre à trois heures p. m., Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province s'est rendu, avec les cérémonies ordinaires, à la Chambre du Conseil Législatif du Parlement. Les membres du Conseil Législatif étant assemblés, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'y faire requérir la présence de l'Assemblée Législative, et cette chambre s'y étant rendue, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a ouvert la troisième Session du troisième Parlement de la Province de Québec, par